



Distr.
PROVISOIRE
T/L.230
30 juillet 1951
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Neuvième session
Point 8 de l'ordre du jour

METHODES DE TRAVAIL DU CONSEIL DE TUTELLE
(RESOLUTION 432 (V) DE L'ASSEMBLEE GENERALE)

Royaume-Uni : Projet de résolution

Le Conseil de tutelle,

Ayant examiné le rapport préliminaire de son Comité des méthodes de travail, où sont exposés les résultats de l'étude sur les méthodes de travail, les pratiques et les procédures du Conseil, effectuée en exécution de la résolution 432 (V) de l'Assemblée générale,

1. Prend note avec satisfaction du rapport préliminaire du Comité tel qu'il a été modifié à la suite des débats du Conseil (document T/L.209 et T/L.209/Corr.1),
2. Prie les autorités chargées de l'administration des Territoires sous tutelle de prendre d'urgence en considération le désir du Conseil d'examiner les rapports sur l'administration de tous les Territoires sous tutelle aussitôt que possible après la fin de l'année sur laquelle ils portent et d'étudier en conséquence les rapports concernant les Territoires sous tutelle d'Afrique à la session de juin et ceux concernant les Territoires sous tutelle du Pacifique à la session de janvier; et, comme mesure nécessaire à cette fin,
3. Recommande, en attendant la décision qu'il prendra sur ce point à sa sixième session, que les Autorités chargées de l'administration fassent tout leur possible pour transmettre au Secrétaire général, le 15 décembre 1951 au plus tard, les rapports concernant les Territoires sous tutelle du Pacifique pour l'exercice 1950-51 et le 15 mai 1952 au plus tard, les rapports concernant les Territoires sous tutelle d'Afrique pour l'année 1951.